



Conseil économique et social

Distr. générale
21 juillet 2014

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité des technologies de l'information et de la communication

Quatrième session

Bangkok, 14-16 octobre 2014

Point 4 de l'ordre du jour provisoire *

Mesure des progrès accomplis: fracture numérique et examen des objectifs définis lors du Sommet mondial sur la société de l'information

Mesure des progrès accomplis: fracture numérique et examen des objectifs définis lors du Sommet mondial sur la société de l'information

Note du secrétariat

Résumé

La présente note a pour objet de présenter une synthèse des progrès accomplis par la région dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Les données recueillies grâce à l'enquête menée en 2013 auprès des membres et membres associés et l'information rendue publique montrent que des progrès ont été accomplis au cours de la décennie écoulée dans la réalisation des objectifs définis par le SMSI. Une plus grande partie de la population bénéficie des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment de téléphones portables, et les institutions publiques sont plus que jamais connectées à l'Internet. Toutefois, les progrès sont partiels, et dans certains cas la fracture numérique a de fait augmenté car les pays les plus avancés accusent une nette avance dans la mise en œuvre des objectifs définis par le SMSI. Le haut débit mobile peut permettre à certains pays de rattraper leur retard en matière de connectivité à l'Internet. Davantage de contenus locaux et une plus grande diversité des langues aideraient à stimuler l'investissement en faveur des infrastructures de connexion et à rendre les TIC financièrement plus abordables.

Dans ce contexte, les TIC offriront plus que jamais des possibilités de développement, ainsi que davantage de défis. Les décideurs devront suivre de près et analyser la contribution des TIC aux futurs objectifs de développement durable. Aussi la présente note recommande-t-elle aux membres et membres associés d'envisager la conception d'une nouvelle série d'indicateurs sur le développement des TIC au-delà de 2015, d'actualiser certaines des cibles du SMSI et d'en créer de nouvelles si nécessaire. Les objectifs futurs devraient viser la connectivité inclusive et durable, en particulier grâce au haut débit, et porter sur les facteurs favorisant l'accès universel au haut débit à des conditions financièrement abordables. Par ailleurs, les objectifs futurs en matière de TIC devraient faciliter la réalisation des objectifs de développement durable et tenir compte des enseignements tirés de l'expérience acquise ces dix dernières années durant la mise en œuvre des décisions du SMSI. Pour ce faire, on pourra se servir des normes statistiques existantes dans la mesure du possible, faire appel à la communauté statistique pour l'élaboration des objectifs à un stade précoce et réviser les objectifs plus fréquemment que par le passé, afin d'assurer la pertinence des objectifs des TIC face à l'évolution rapide des technologies.

* E/ESCAP/CICT(4)/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	2
II. Examen de la mise en œuvre des textes issus du SMSI - approche méthodologique.....	3
A. Mandats pour l'examen du SMSI.....	3
B. Collecte des données statistiques.....	4
III. Examen de la mise en œuvre des cibles du SMSI en Asie et dans le Pacifique	4
IV. Mesure des objectifs internationaux concernant les TIC au service du développement – questions méthodologiques et enseignements tirés.....	10
A. Prise en compte de la diversité des capacités pour mesurer les TIC	10
B. Importance de fonder les objectifs sur les indicateurs existants ou facilement mesurables	11
C. Exploitation des compétences statistiques pour la définition des objectifs	11
D. Besoin de procéder plus fréquemment à des examens	12
V. Le rôle des TIC au service des objectifs de développement durable pour l'après-2015	12
A. Connectivité grâce aux TIC.....	12
B. Les TIC et l'inclusivité sociale.....	14
C. Mesure des TIC aux fins de la prospérité commune	16
D. Mesure de la viabilité des TIC du point de vue écologique	17
VI. Le rôle de la CESAP et recommandations portées à l'attention du Comité....	18
VII. Conclusions.....	18
Annexe	
Liste des cibles et des indicateurs du Sommet mondial sur la société de l'information	20

I. Introduction

1. Tenu en deux phases, l'une en 2003 (à Genève) et l'autre en 2005 (à Tunis), le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a été organisé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'initiative internationale visant à résorber la fracture numérique croissante¹. Le processus du SMSI s'est caractérisé par une véritable approche participative multipartite, regroupant les gouvernements, la société civile, les organismes internationaux, le monde universitaire et le secteur privé, qui ont tous contribué à la prise des décisions. Dès le départ, il a été convenu que les résultats du processus du SMSI seraient évalués en fonction de dix cibles retenues par les parties prenantes. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement, qui opère sous la direction des parties prenantes du SMSI, a conçu un cadre de 49 indicateurs statistiques pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des cibles². Chaque fois que possible, les

¹ Voir www.itu.int/wsis/index.html.

² On trouvera à l'annexe du présent document la liste des cibles et des indicateurs du SMSI.

indicateurs ont été fondés sur des normes statistiques internationales établies pour mesurer les technologies de l'information et de la communication (TIC), et formulés par chacune des institutions spécialisées membres du Partenariat. Certaines des données statistiques sont collectées et diffusées régulièrement par les membres du Partenariat. D'autres cibles sont mesurées à l'aide d'indicateurs conçus spécifiquement et ne font pas régulièrement l'objet d'une collecte et d'une diffusion par les organisations internationales. Les cibles couvrent un large éventail de domaines et rendent compte des nombreux aspects de la fracture numérique relevés lors du Sommet.

II. Examen de la mise en œuvre des textes issus du SMSI - approche méthodologique

A. Mandats pour l'examen du SMSI

2. Dix années après la phase du SMSI tenue à Genève, ses objectifs font à présent l'objet d'un examen final. La Consultation ouverte sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des conclusions du SMSI (SMSI+10) a amené la communauté internationale à examiner les bons résultats obtenus et les manquements enregistrés et à concevoir un cadre international pour l'action à mener à l'avenir en ce qui concerne les TIC et la fracture numérique. Cet examen est mené en parallèle et en appui aux débats sur le programme de développement mondial pour l'après-2015, et comprend les points ci-après:

a) Le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement a procédé à l'analyse des résultats du SMSI en se fondant sur des données statistiques. Cette analyse, coordonnée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et à laquelle a contribué la CESAP, a conduit à l'établissement du rapport intitulé *Examen des cibles du SMSI: réalisations, difficultés et perspectives*. Ce rapport a été présenté au Forum du SMSI tenu à Genève en juin 2014;

b) Le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies a chargé la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD)³ d'assurer la coordination du suivi des résultats du SMSI à l'échelle du système. Le Conseil a prié en particulier la CSTD, après sa dix-huitième session en 2015, de soumettre à l'Assemblée générale les résultats de son examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions du SMSI en vue de l'examen global de la mise en œuvre des résultats du SMSI en 2015;

c) Au niveau régional, la Commission a, dans sa résolution 69/10, prié le secrétariat de la CESAP « [...] de poursuivre la facilitation et la coordination de l'examen régional des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans les documents issus du Sommet mondial sur la société de l'information ». Le secrétariat a de ce fait procédé à un examen statistique régional des progrès enregistrés dans l'application des indicateurs cibles du SMSI⁴

3. Des consultations politiques ont par ailleurs porté sur l'examen du SMSI+10 et ont débouché sur l'adoption en juin 2014 de la *Déclaration du*

³ La CSTD est un organe subsidiaire du Conseil économique et social. Elle fournit au Conseil et à l'Assemblée générale des avis de haut niveau sur les questions scientifiques et techniques importantes.

⁴ www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP%20WSIS%20target%20review%20rev%2026%20May_0.pdf.

SMSI+10 sur la mise en œuvre des résultats du SMSI, qui fait le point sur la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI et les nouveaux défis qui ont surgi, et des *Perspectives pour l'avenir du SMSI+10 au cours de l'après 2015*, où sont présentés les domaines prioritaires à traiter lors de l'application du SMSI au-delà de 2015⁵.

B. Collecte des données statistiques

4. L'Équipe spéciale chargée d'évaluer les objectifs du SMSI, établie par le Partenariat, a élaboré un questionnaire pour la collecte d'informations sur les 49 indicateurs, et prié les commissions régionales de l'ONU de se servir du questionnaire pour recueillir les données auprès des pays dans leurs régions respectives. L'enquête a été menée en 2013 par les commissions régionales, dont la CESAP, et les données recueillies par cette dernière ont été communiquées au Partenariat en novembre 2013. Le cas échéant, l'enquête a été complétée à l'aide d'informations accessibles au public concernant les indicateurs cibles du SMSI. La CESAP a reçu des réponses des pays en développement de la région Asie-Pacifique ci-après: Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Fidji, Géorgie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Maldives, Nauru, Népal, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Vietnam. Le taux de réponse a été de 37%, ce qui représente le taux de réponse le plus élevé obtenu des pays en développement par région, selon l'UIT, qui a coordonné le processus à l'échelon mondial. La précision des réponses varie considérablement, certains répondants ayant à l'évidence consacré beaucoup d'efforts pour donner des réponses précises et fournir des informations supplémentaires pertinentes.

III. Examen de la mise en œuvre des cibles du SMSI en Asie et dans le Pacifique

5. La collecte des données menée par la CESAP a permis d'établir le document intitulé « *Assessing the outcome of the World Summit on the Information Society in Asia and the Pacific: regional survey and review by the ESCAP secretariat* ». On trouvera dans la présente section un bref résumé des résultats obtenus ainsi qu'un examen des progrès accomplis pour chaque cible d'après les données disponibles.

Cible 1

6. La cible 1 évalue la dimension rurale de la fracture numérique. Les services de téléphonie mobile sont de plus en plus disponibles et utilisés même dans les zones rurales de la plupart des pays de la CESAP. On ne constate une couverture faible en zone rurale que dans une poignée de pays. Les disparités d'accès et d'utilisation de l'Internet en milieu rural sont nettement plus prononcées dans les pays pauvres, et sont par conséquent plus marquées en raison des faibles revenus. Dans les pays plus développés de la région, les taux d'utilisation de l'Internet sont très élevés tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines (respectivement de 76,2 et de 85,1% au Japon en 2012, par exemple). Dans les pays à revenu intermédiaire, les taux d'utilisation de l'Internet en zone rurale se situent en général autour de la moitié des niveaux des zones urbaines (respectivement de 49,7 et de 87,6% en Azerbaïdjan). Dans les pays plus pauvres, la différence d'utilisation de l'Internet entre les zones rurales et urbaines est généralement beaucoup plus importante (respectivement de 3,8 et de 16,2% en Indonésie en 2010).

⁵ Ces documents peuvent être consultés à l'adresse ci-après: www.itu.int/wsis/implementation/2014/forum/inc/doc/outcome/362828V2E.pdf.

L'examen a toutefois permis de relever une tendance à la progression rapide de l'utilisation de l'Internet en milieu rural, qui est due pour une large part au haut débit mobile. Le haut débit mobile est apparu plus tôt dans les pays les plus développés, où il a progressé plus rapidement encore. Toutefois, quelques pays à revenu intermédiaire et des membres de la Communauté d'États indépendants ont aussi réussi à adopter les technologies du haut débit mobile. Celles-ci pourraient offrir de nouvelles possibilités d'accès intermédié aux TIC en zone rurale, comme le montre l'initiative *Infolady* dans les campagnes du Bangladesh (encadré 1).

Encadré 1

Infolady: un programme établi pour la diffusion d'informations à l'intention des femmes rurales du Bangladesh

Le programme Infolady fournit des informations, un moyen de communication et des services auxiliaires aux ruraux défavorisés, et principalement aux femmes. Les services sont assurés par des femmes spécialement formées – les *infoladies* – qui se déplacent de village en village en bicyclette et disposent d'ordinateurs portables, de cybercaméras (*webcams*), de téléphones portables et d'une connexion à l'Internet. Les *infoladies* rencontrent les bénéficiaires en groupe, puis sur le pas de leur porte, et leur offrent des services à un coût abordable qui, autrement, ne seraient pas directement disponibles en raison du manque de transports ruraux et du conservatisme des sociétés rurales qui fait que les femmes peuvent difficilement se déplacer et avoir des relations en dehors de leur village.

Les *infoladies* fournissent notamment les services ci-après:

- Services de communication;
- Services de santé de base et information et services relatifs à la santé de la procréation;
- Conseils sur des questions agricoles, et conseils et assistance juridiques dans les rapports avec les administrations;
- Services d'achat et de vente de produits aux villageois afin d'améliorer leur accès aux marchés.

En règle générale, une *infolady* s'enquiert des problèmes rencontrés par les villageoises dans leur vie quotidienne et les aide par des services offerts via l'Internet ou au moyen de présentations audiovisuelles hors ligne sur les modes de subsistance en bangla, la langue locale.

Le programme dispense aux *infoladies* une formation particulière et leur octroie un prêt pour l'achat d'une bicyclette et du matériel TIC. Les *infoladies* sont en mesure de se procurer un revenu appréciable et régulier grâce aux services fournis et aux produits qu'elles achètent et vendent aux communautés bénéficiaires.

Ce type d'activité a été lancé en avril 2010 par D.Net et est étendu actuellement à l'ensemble du Bangladesh. Il a eu un effet positif sur le bien-être des populations rurales en traitant de questions telles que la planification familiale, l'hygiène, les soins de santé en période de grossesse, l'agriculture, l'éducation, les loisirs et l'autonomisation des femmes au sein des communautés rurales. Enfin, il a permis d'améliorer le statut des femmes rurales éduquées et de remettre en question le statu quo en instituant le droit des femmes rurales de se déplacer en bicyclette dans 400 communautés.

Source: Adapté du site <http://infolady.com.bd> et du document « Assessing the outcome of the World Summit on the Information Society in Asia and the Pacific: regional survey and review by the ESCAP secretariat. »

Cible 2

7. La cible 2 vise à mesurer les progrès réalisés dans la connexion des établissements d'enseignement. Les données recueillies à propos d'un échantillon de pays de la région de la CESAP à divers niveaux de revenu montrent l'existence d'importantes disparités en ce qui concerne le rapport nombre d'étudiants/nombre d'ordinateurs, en particulier dans les pays les

moins avancés et les pays à faible revenu. Ce rapport se révèle très élevé au Cambodge (>500), au Bhoutan (79), en Inde (89), en Indonésie (136), au Népal (>500) et à Sri Lanka (98), ce qui limite l'usage effectif du matériel par personne. À l'opposé, l'Australie, le Japon, la République de Corée et Singapour ont tous indiqué disposer d'au moins un ordinateur pour sept élèves. On relève des disparités analogues en ce qui concerne l'accès à l'Internet dans les établissements scolaires. Les pays pauvres comptent généralement moins d'écoles connectées à l'Internet, en particulier à haut débit, qui permettrait d'assurer davantage de services éducatifs. Le pourcentage d'écoles primaires et secondaires disposant d'un accès à l'Internet de tout type s'établit à 5% au Bangladesh et au Népal, à 6% au Kirghizistan et à 17% à Sri Lanka.

Cible 3

8. La cible 3 vise à connecter tous les centres scientifiques et tous les centres de recherche grâce aux TIC. La connectivité est devenue essentielle pour la recherche scientifique et l'innovation. Les données limitées disponibles à propos des pays de la région de la CESAP montrent que les centres scientifiques et les centres de recherche publics sont presque tous connectés à l'Internet haut débit. La connectivité des réseaux nationaux de recherche et d'enseignement (NREN) se développe également dans la région, grâce en particulier aux initiatives régionales et internationales comme le Réseau d'information Trans-Eurasie (TEIN) et le Réseau de l'Asie centrale pour la recherche et l'éducation (CAREN). Par le canal du TEIN, les centres de recherche de 20 pays de l'Asie et du Pacifique sont reliés à des centres de recherche dans toute l'Europe. Cela permet l'échange de gros volumes de données à grande vitesse et facilite un large éventail d'applications qui permettent de renforcer la recherche et l'éducation, notamment l'apprentissage en ligne, les vidéoconférences et la collaboration en ligne dans le domaine de la recherche.

Cible 4

9. La cible 4 vise à connecter l'ensemble des bibliothèques publiques, des services d'archives, des musées, des centres culturels et des bureaux de poste à l'Internet en vue de préserver et de promouvoir la diversité culturelle et les connaissances locales grâce aux TIC. De plus, des institutions publiques connectées, comme les bibliothèques et les bureaux de poste, peuvent offrir au public des points d'accès à l'Internet. En dehors des données relatives aux TIC dans les bureaux de poste⁶, très peu d'informations sont disponibles pour cet objectif. Les données recueillies par le secrétariat montrent l'existence de divers degrés de connectivité à travers la région, généralement en rapport avec le niveau de revenu. Les bureaux de poste sont très souvent connectés dans les pays développés et les pays à revenu supérieur et intermédiaire alors que les taux de connectivité sont très bas dans les pays pauvres. Les données limitées disponibles révèlent également que les taux de connectivité et de numérisation des archives nationales sont généralement très bas dans les pays pauvres. Une assistance extérieure serait probablement nécessaire pour accélérer la numérisation des archives nationales, qui constituent d'importantes « réserves » de patrimoine culturel écrit.

⁶ Les données relatives aux bureaux de poste sont réunies et publiées par l'Union postale universelle.

Cible 5

10. La cible 5 vise à connecter les centres de santé et les hôpitaux afin de rendre les services de santé plus efficaces. Relativement peu de données existent pour cet objectif, mais elles montrent un niveau élevé de connexion à l'Internet dans les hôpitaux publics et les centres de santé, y compris dans les pays les moins avancés (PMA) de la région. Le Bhoutan, la Géorgie, l'Iran (République islamique d'), les Maldives, Nauru et la Thaïlande ont fait état de 100% de connexion à l'Internet. Le peu de données disponibles font également apparaître des niveaux élevés d'utilisation des ordinateurs et de l'Internet pour la gestion des dossiers médicaux des patients.

Cible 6

11. Le Sommet a également consacré une cible à l'utilisation des TIC dans les administrations publiques (cible 6). Les informations réunies par le secrétariat de la CESAP, ainsi que d'autres indicateurs publiés régulièrement dans l'*E-Government Survey* du Département des affaires économiques et sociales⁷, montrent qu'en Asie et dans le Pacifique, les administrations publiques font de plus en plus usage des TIC pour dispenser leurs services. L'utilisation de l'ordinateur et de l'Internet par les fonctionnaires des administrations centrales s'est pratiquement généralisée, y compris dans les PMA. De même, la plupart des organismes des administrations centrales sont à présent équipés d'un réseau local et d'un intranet, et la présence sur le Web des institutions publiques est à présent la norme. Toutefois, l'existence de disparités en matière d'offre et d'ampleur des services en ligne fournis par les gouvernements nationaux constitue toujours une éclatante illustration de la fracture numérique. D'après l'*E-Gouvernement Survey* de 2012, la République de Corée et Singapour ont obtenu la meilleure note possible, de même que les États-Unis d'Amérique. Dans la région, les pays qui obtiennent de bons résultats en matière de services en ligne sont notamment (par ordre de classement des services en ligne) la Malaisie, le Kazakhstan, la Fédération de Russie, la Géorgie, la Mongolie, l'Inde, la Chine et la Thaïlande, qui ont tous atteint un niveau nettement supérieur à la moyenne régionale. À l'opposé, le Myanmar, Nauru, Kiribati et les Tuvalu présentent les niveaux les plus faibles de la région et tous les pays insulaires en développement du Pacifique se situent en deçà de la moyenne régionale.

Cible 7

12. La cible 7 concerne l'adaptation des programmes d'éducation et d'enseignement aux TIC. Malgré leur couverture limitée de la région, les données disponibles révèlent l'existence d'un fossé important en ce qui concerne la préparation des enseignants à l'utilisation des TIC, les pays pauvres disposant généralement de très peu d'enseignants en informatique et d'une faible proportion d'enseignants formés à l'utilisation des TIC pour l'enseignement d'autres matières. Ainsi, tous les enseignants (100%) de Singapour et de Hong Kong (Chine) ont été formés pour enseigner à l'aide des TIC, alors que seulement 2% des enseignants du Myanmar l'ont été. Les données montrent l'existence d'un fossé moins important, mais bien réel, en matière d'enseignement assisté par ordinateur ou faisant appel à l'Internet dans les écoles de la région.

⁷ *United Nations E-Government Survey 2012: E-Government for the People (Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.12.II.H.2). Disponible à l'adresse ci-après: <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan048065.pdf>.*

Cible 8

13. Comme la radiodiffusion et la télévision jouent un rôle important, notamment pour l'information des personnes analphabètes, le Sommet a aussi défini une cible destinée à assurer l'accès de l'ensemble de la population à ces technologies (cible 8). Les données montrent que, par rapport à la décennie précédente, l'utilisation de la radio par les ménages de l'Asie et du Pacifique a baissé, alors que l'accès à la télévision a augmenté. La possession d'un téléviseur est toujours largement liée au revenu. Dans les pays pauvres, le taux de possession reste inférieur à 50%, alors que dans les pays à revenu élevé ou intermédiaire, ce taux est proche de 100%. Le taux de possession d'un téléviseur par les ménages a progressé, notamment en Azerbaïdjan (31,4%), aux Maldives (25,5%), au Bhoutan et au Vietnam (+20%)⁸. La convergence des TIC et le développement de la télévision et de la radio mobiles permis par le large bande mobile, font que l'accès au haut débit permettra in fine de bénéficier effectivement de l'accès aux services de télévision et de radiodiffusion. L'acquisition des compétences de base dans le domaine des TIC sera nécessaire pour que chacun puisse bénéficier des services de télévision et de radiodiffusion à l'aide d'appareils portables.

Cible 9

14. La cible 9 vise à faciliter l'élaboration de contenus et la présence de toutes les langues du monde sur l'Internet. Les données recueillies auprès de diverses sources montrent que, si la majorité des contenus disponibles sur l'Internet est en anglais, la part relative des autres grandes langues de la région de la CESAP, en particulier le chinois, le coréen et le russe, augmente. Dans le classement des langues les plus utilisées en ligne figurent le japonais (4), le russe (8) et le coréen (9). La diversification des langues représentées en ligne est confirmée par d'autres sources examinées par la CESAP, comme le montrent notamment le nombre et la proportion d'articles publiés sur Wikipedia dans les diverses langues. Les données font ressortir en général que la fracture numérique culturelle tend à suivre les mêmes schémas que la fracture numérique engendrée par les disparités de revenu.

15. L'Internet offre d'énormes possibilités de promouvoir la culture et de préserver les connaissances traditionnelles. Il peut aussi être un vecteur d'assimilation culturelle en favorisant les contenus uniquement dans les langues dominantes. L'augmentation du nombre des usagers chinois et russes de l'Internet a été particulièrement rapide au cours des dix dernières années, et le nombre des utilisateurs en langues chinoise et russe a progressé de plus de 1000%. En 2011, environ un quart des utilisateurs de l'Internet étaient des locuteurs du chinois. Il est à l'évidence nécessaire d'encourager davantage la mesure de l'évolution des langues et des contenus en ligne afin de déterminer le véritable impact de l'Internet sur la diversité culturelle et de prendre les mesures de politique générale qui s'imposent.

Cible 10

16. Faire en sorte que plus de la moitié des habitants de la planète puissent utiliser personnellement les TIC constitue la cible 10. Dans de nombreux pays de la région de la CESAP, la téléphonie mobile est largement accessible et, à quelques exceptions près, ce volet de la cible 10 a déjà été atteint dans la région. Près d'un tiers des pays de la région de la CESAP sont parvenus à assurer l'utilisation de l'Internet par au moins la moitié de leur

⁸ Ces chiffres concernent la période 2003-2010 pour l'Azerbaïdjan et les Maldives, la période 2003-2008 pour le Bhoutan et la période 2004-2011 pour le Vietnam.

population et quelques autres pays devraient atteindre cet objectif d'ici à 2015. Malgré les progrès accomplis, il subsiste toujours un important fossé numérique sur ce plan. La plupart des pays qui ont atteint l'objectif de 50% d'utilisation de l'Internet sont soit des pays développés, soit des pays à revenu relativement élevé. Une augmentation de la pénétration de l'Internet d'un tel niveau est généralement liée à l'introduction rapide du haut débit mobile. Par contre, en 2012, en Afghanistan, au Bangladesh, au Cambodge, aux Îles Salomon, au Myanmar, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République populaire démocratique de Corée, au Timor-Leste et au Turkménistan, 10% de la population, voire moins, utilisaient l'Internet. Il est nécessaire d'accroître considérablement l'accès à l'Internet, en particulier à haut débit, dans les pays pauvres.

Conclusions générales

17. Des progrès considérables ont été enregistrés dans la réalisation des objectifs du SMSI en Asie et dans le Pacifique. Les progrès les plus importants se situent dans le domaine de la téléphonie mobile, qui est à présent à la portée de la majorité de la population de la région, à quelques exceptions près en raison généralement de circonstances locales. Des progrès ont également été accomplis, mais de manière plus inégale, en ce qui concerne la pénétration de l'Internet. Les institutions et services publics sont de plus en plus connectés au Web, même dans les pays pauvres de la région. L'accès à l'Internet dans les pays les plus développés a progressé plus rapidement que dans les pays à faible revenu, et l'on relève également des disparités en ce qui concerne la qualité et la rapidité des connexions. On ne dispose toutefois pas de toutes les données voulues et fiables concernant les cibles et indicateurs du SMSI et, dans certains cas, les données sont trop peu fiables pour évaluer les progrès. Néanmoins, l'examen effectué a permis de relever une amélioration de la diversité culturelle et des contenus d'intérêt local. De manière générale, il semble bien que la fracture numérique est aujourd'hui souvent liée aux niveaux de revenu dans la région.

18. Les résultats de l'examen mondial, réalisés ultérieurement par le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement, vont pour l'essentiel dans le même sens que le bilan mené par le secrétariat dans la région Asie-Pacifique, ce qui n'est pas surprenant étant donné que la CESAP regroupe des pays de tous les niveaux de développement, allant des plus développés aux plus défavorisés en matière de TIC.

IV. Mesure des objectifs internationaux concernant les TIC au service du développement – questions méthodologiques et enseignements tirés

19. Outre les résultats obtenus pour chacune des cibles du SMSI, l'examen réalisé par la CESAP a permis de tirer des enseignements importants relatifs à l'approche méthodologique à adopter pour déterminer les objectifs de développement des TIC. La présente section examine les enseignements tirés en ce qui concerne la définition des objectifs mesurables dans le domaine des TIC.

A. Prise en compte de la diversité des capacités pour mesurer les TIC

20. Au moment du Sommet, on a pu s'attendre à ce que le développement des capacités statistiques pour la mesure des TIC suive de près ce secteur en évolution rapide, mais cela n'a pas été le cas. Si la production de statistiques

de qualité a progressé, grâce notamment à l'appui du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement, les statistiques disponibles sur les TIC à tous les niveaux de développement ne sont elles aussi que le reflet de la fracture numérique. Les pays les plus développés, qui disposent de ressources financières et humaines plus importantes, sont en mesure de réaliser des enquêtes plus régulièrement et plus fréquemment, et leurs données sont généralement de meilleure qualité. Si le taux de réponse des PMA de la région Asie-Pacifique a été relativement élevé (41%), la qualité des réponses était inégale. Les systèmes statistiques des PMA, qui sont déjà dépassés, peuvent ne pas être en mesure de satisfaire les exigences en matière de rapport et il y a un risque que les examens des progrès enregistrés dans le domaine des statistiques sur les TIC aux niveaux mondial et régional fassent la part trop belle aux pays les plus développés, qui ont les moyens de produire des données de meilleure qualité, et puissent en conséquence sous-estimer l'importance de la fracture numérique. Il y a lieu de prendre en compte les capacités des pays dotés de systèmes statistiques moins performants au moment d'établir les objectifs internationaux concernant le développement des TIC. Il est également nécessaire de prévoir des ressources, de pourvoir au manque de capacités et de procéder à une évaluation de la qualité des statistiques dans les PMA et les pays dotés de capacités statistiques moindres. Au cours de la décennie écoulée, on a reconnu le rôle joué par le Partenariat en faveur du renforcement des capacités statistiques dans le domaine des TIC.

B. Importance de fonder les objectifs sur les indicateurs existants ou facilement mesurables

21. Outre les disparités existant en matière de disponibilité et de qualité des données entre pays riches et pays pauvres, on peut aussi faire clairement la distinction entre les indicateurs qui sont suivis régulièrement par la communauté internationale (comme les indicateurs de base sur les TIC) et les indicateurs qui ne sont pas suivis par la communauté internationale et qui ont été conçus pour mesurer des aspects spécifiques des cibles du SMSI. Pour le premier groupe, les données sont souvent disponibles, en particulier pour les indicateurs qui font l'objet de longue date d'une collecte de données par les organisations internationales. Par contre, l'information est rarement disponible dans le cas des indicateurs conçus pour mesurer des aspects spécifiques des cibles du SMSI. Pour éviter de manquer de données et de souffrir d'irrégularités, les indicateurs existants ou facilement mesurables devraient constituer la base des objectifs et la collecte des données devrait bénéficier de l'appui de la communauté internationale.

C. Exploitation des compétences statistiques pour la définition des objectifs

22. Lorsqu'il a conçu les indicateurs pour mesurer les cibles du SMSI, le Partenariat a veillé tout particulièrement à ce qu'ils soient statistiquement mesurables. Toutefois, les cibles avaient été définies en ne tenant guère compte de leur mesurabilité statistique, et il a été effectivement difficile de formuler des indicateurs appropriés a posteriori. Par conséquent, un enseignement que l'on pourrait en tirer pour l'établissement d'objectifs internationaux en matière de TIC à l'avenir est la nécessité de prendre en compte leur mesurabilité statistique dès la phase de conception. À un stade précoce de la définition de nouveaux objectifs internationaux sur l'édification d'une société de l'information inclusive au-delà de 2015, il conviendrait également de faire appel aux services d'experts techniques en mesurabilité et à l'appui de la communauté statistique. Le Partenariat pourrait offrir une

assistance à cet égard, et les pays de la région de la CESAP devraient veiller à ce que les divers moyens dont ils disposent pour mesurer les TIC soient bien pris en compte.

D. Besoin de procéder plus fréquemment à des examens

23. Le paysage des TIC a subi de profondes transformations depuis 2003 et 2005, lorsque se sont tenues les deux phases du Sommet. La technologie elle-même a fortement évolué, offrant de nouvelles possibilités et de nouveaux défis susceptibles de répercussions toujours plus importantes sur le développement. De plus, la progression considérable des taux de pénétration des téléphones portables et de l'Internet dans une moindre mesure a permis d'atteindre effectivement certaines des cibles avant le délai convenu de 2015. Par ailleurs, l'amélioration de la connectivité dans les grandes zones urbaines a permis à d'importantes institutions publiques, comme les hôpitaux, les administrations publiques ou les centres de recherche, d'avoir un accès à l'Internet, même si ce n'est pas toujours à l'Internet haut débit. Il est par conséquent possible que certains des indicateurs perdent leur pertinence en raison des progrès techniques et de la mise en place par les pays de sociétés de l'information pleinement connectées. S'il est important de transmettre les bonnes nouvelles afin de maintenir les décideurs et les partenaires de développement mobilisés, éliminer les indicateurs de développement obsolètes aide à réduire le fardeau des systèmes statistiques déjà mis à rude épreuve.

24. Les bilans régionaux et mondiaux ont montré qu'il faudrait examiner plus fréquemment la pertinence des cibles et des indicateurs, non seulement pour éliminer les objectifs dépassés, mais également, comme le montre la section suivante, pour en introduire de nouveaux là où cela est nécessaire.

V. Le rôle des TIC au service des objectifs de développement durable pour l'après-2015

25. Cette section traite des domaines de politique générale relatifs aux TIC qui intéressent les pays de la CESAP et sont susceptibles de constituer des éléments des objectifs de développement futurs. L'expérience du SMSI montre combien il est important d'établir des objectifs facilement mesurables pour éviter des taux d'implication très bas. Il en ressort également qu'il conviendrait de se servir dans la mesure du possible des paramètres existants. On pourrait regrouper les objectifs concernant les TIC au service du développement dans les catégories suivantes: a) l'accès aux TIC, en privilégiant la qualité et l'accessibilité à un coût abordable; b) l'inclusivité sociale des TIC; c) les TIC au profit de la prospérité commune; et d) les TIC et la viabilité environnementale.

A. Connectivité grâce aux TIC

26. L'accès à l'Internet, quoiqu'en expansion constante, n'est pas parvenu à atteindre le même succès que la téléphonie mobile. Le progrès a été inégal, et à maints égards, le fossé entre les pays de la CESAP les plus connectés et les moins connectés s'est creusé, les pays riches progressant rapidement en ce qui concerne la pénétration et l'accès au très haut débit. L'Internet, et en particulier l'Internet haut débit, a ouvert de nombreuses possibilités qui n'existaient pas il y a dix ans. Des conditions d'accès favorables, tant en ce qui concerne le coût que la qualité, peuvent permettre un éventail d'applications utiles dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement des entreprises, etc.

27. Il importe donc que les pays continuent de suivre l'accès à l'Internet au titre du cadre de développement pour l'après-2015. L'accès à l'Internet devrait être mesuré entre autres suivant les critères ci-après:

- a) Les indicateurs du SMSI existants qui concernent l'accès à l'Internet et son utilisation, et plus particulièrement le haut débit;
- b) La population bénéficiant de services LTE (évolution à long terme) de 3G (troisième génération) et de 4G (quatrième génération);
- c) L'accessibilité aux services Internet à un coût abordable, éventuellement en tant que part du revenu national brut (RNB)⁹, et acquisition d'appareils avec accès Internet peu coûteux;
- d) La qualité des connexions, avec éventuellement des données techniques comme la vitesse de téléchargement effective et la latence de la bande passante.

28. Le haut débit mobile et les services de téléphonie de nouvelle génération (LTE 4G) peuvent permettre d'améliorer considérablement l'accès à l'Internet, mais l'existence de marchés ouverts, souples et compétitifs bénéficiant de cadres réglementaires et juridiques appropriés constituera le principal moteur de cette évolution. Il est par conséquent recommandé d'encourager la mise en place de cadres réglementaires favorisant l'investissement et la compétitivité dans le domaine des TIC. On pourrait aisément définir des paramètres utiles pour cadre réglementaire et juridique, en consultation avec le secteur privé et des experts statistiques.

29. La sécurité des données et des transactions en ligne est également essentielle pour l'utilisation de l'Internet. Avec l'importance croissante du commerce électronique et de l'activité économique en ligne, et le fait que les citoyens, les institutions, les entreprises et les administrations sont encouragés à utiliser les possibilités offertes par l'« informatique en nuage », des problèmes peuvent se poser en matière de confidentialité, de lieu de stockage et de protection des données.

30. Par ailleurs, le haut débit mobile et la téléphonie de nouvelle génération nécessitent des infrastructures fixes de grande capacité, notamment des réseaux de câbles en fibres optiques, pour le regroupement du trafic et l'accès aux centres de transit de l'Internet international. Il faudra déterminer de manière précise les infrastructures disponibles, les capacités et les lacunes existantes. La convergence de la téléphonie mobile et de l'Internet, l'augmentation de TIC disponibles, les nouvelles utilisations des TIC, comme les « mégadonnées » ou « l'Internet des objets », et l'informatique en nuage feront augmenter radicalement la demande de bande passante et d'infrastructures de grande capacité. Cette détermination devrait faciliter le déploiement d'infrastructures qui soient régionalement cohésives et qui permettent, à travers le territoire de la région, d'atteindre l'Europe. À cet égard, le Partenariat a convenu de sept nouveaux indicateurs concernant les infrastructures. Les cartes CESAP-UIT de l'autoroute de l'information peuvent également constituer un outil important pour suivre le progrès dans la construction d'infrastructures de transmission cohésives et intégrées¹⁰. L'existence de points d'échange Internet et la tarification des services d'interconnexion Internet de transit constituent d'autres indicateurs possibles pour évaluer la mesure dans laquelle les infrastructures des TIC créent de bonnes conditions pour mettre les TIC au service du développement.

⁹ L'UIT produit déjà régulièrement des données sur le prix du haut débit exprimé en pourcentage du RNB.

¹⁰ Les cartes peuvent être consultées à l'adresse ci-après: www.itu.int/itu-d/tnd-map-public/.

B. Les TIC et l'inclusivité sociale

31. Comme elles peuvent fournir de l'information et offrir des possibilités au-delà de ce que permettent les structures sociales classiques, les TIC se révèlent très prometteuses pour assurer l'inclusion sociale.

1. Fossé entre les zones rurales et les zones urbaines

32. Réduire la fracture numérique entre les zones urbaines et les zones rurales fait l'objet de la première cible du SMSI. En Asie et dans le Pacifique, la dimension ville/campagne de la fracture numérique est plus prononcée dans les pays pauvres, et c'est précisément là où les TIC peuvent avoir l'effet le plus bénéfique et transformateur. Au-delà de 2015, il restera essentiel de continuer de suivre la fracture numérique entre les zones urbaines et les zones rurales afin de la combler progressivement. Cela concernera en particulier l'accès et l'utilisation de l'Internet haut débit, la couverture par les signaux 3G et 4G et l'existence de contenus utiles dans les langues locales.

2. Problématique hommes-femmes

33. Si la dimension sexospécifique des TIC figurait dans le Plan d'action de Genève, elle n'a pas encore été mesurée systématiquement. Des données empiriques indiquent que les TIC peuvent atténuer certaines formes de discrimination sexiste et offrir aux femmes et aux filles des occasions qui autrement leur échapperaient. Le Partenariat a entrepris de définir des indicateurs internationalement comparables concernant les dimensions sexospécifiques des TIC, qui pourraient être utiles pour suivre les progrès accomplis et établir des comparaisons internationales. Ces indicateurs concernent les TIC et la problématique hommes-femmes dans les domaines suivants¹¹:

- a) L'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers;
- b) Les TIC et l'éducation;
- c) L'emploi;
- d) Les activités commerciales, les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat;
- e) L'administration en ligne.

34. Les indicateurs relatifs à la problématique hommes-femmes et aux TIC faciliteront l'élaboration d'objectifs internationaux portant sur les TIC au service du développement.

3. Groupes vulnérables

35. La prochaine phase du SMSI devrait également examiner l'accès aux TIC et leur utilisation par les populations vulnérables ayant des besoins particuliers, comme les personnes handicapées, les minorités ethniques et linguistiques et les populations analphabètes. Les retombées importantes que peuvent avoir les TIC pour l'amélioration des conditions de vie de ces populations sont bien établies. Pour obtenir des résultats, il importe toutefois que les personnes ayant été peu scolarisées ou n'ayant pas bénéficié d'une éducation formelle puissent utiliser facilement l'interface et naviguer à travers les contenus. À cet égard, les services TIC intermédiés peuvent être

¹¹ *Measuring ICT and Gender: An Assessment*. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2014. Peut être consulté à l'adresse ci-après: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdtlstict2014d1_en.pdf.

utiles dans les pays en développement ou dans les zones où l'analphabétisme est répandu. Cela peut prendre différentes formes, comme des centres d'accès communautaire dirigés par un animateur¹² ou des services d'aide mobiles à l'intention des personnes peu alphabétisées.

4. **Contenus locaux et diversité culturelle et linguistique en ligne**

36. Si la cible 9 du SMSI aide concrètement à appréhender et quantifier l'élément linguistique et les contenus de la fracture numérique, cette dimension reste insuffisamment étudiée et laissée de côté. Il s'agit là d'un problème majeur car des contenus utiles sont essentiels si l'on veut que l'Internet et les TIC améliorent véritablement la vie de tout un chacun et contribuent au développement inclusif. Les TIC, et notamment l'Internet et la téléphonie mobile, doivent être utilisables et compris par tous, y compris les locuteurs des langues minoritaires. Au-delà de 2015, les pays de l'Asie et du Pacifique devraient envisager de suivre le développement des contenus locaux et de la diversité linguistique en ligne et, pour ce faire, les indicateurs de la cible 9 doivent être mis à jour.

37. L'augmentation des contenus locaux intéressants devrait stimuler la demande d'accès à l'Internet en Asie et dans le Pacifique. Cela devrait alors attirer de nouveaux investissements en faveur des infrastructures et de services financièrement abordables pour tous. Ainsi, le développement des contenus locaux et de la diversité linguistique peut permettre de rendre l'Internet financièrement plus abordable et plus accessible.

5. **Administrations en ligne**

38. La fourniture d'informations et de services publics en ligne cadre bien avec l'importance accordée à l'offre de contenus à tous les segments de la population. La communauté internationale est relativement bien équipée d'outils pour mesurer l'administration en ligne, encore que, avec l'évolution rapide de la technologie et des possibilités d'y accéder, certains des indicateurs existants devraient être mis à jour. Du fait de cette évolution rapide, la question n'est plus tant de savoir si les services administratifs en ligne sont disponibles, mais bien s'ils sont accessibles et pertinents pour tous les groupes de la population. S'il y a de plus en plus de services publics offerts en ligne, d'importantes lacunes subsistent en Asie et dans le Pacifique.

39. Il sera nécessaire de mettre à jour et d'étendre le suivi des services administratifs en ligne après 2015. Pour certains pays de l'Asie et du Pacifique, les systèmes d'alerte rapide et les services de prévention et de gestion des catastrophes à l'aide des TIC illustrent parfaitement la puissance des TIC pour les services publics. D'autre part, les TIC peuvent aider à constituer des séries de données utiles pour un large éventail d'applications socioéconomiques. Les mégadonnées peuvent offrir de nouvelles solutions pour collecter des informations de manière plus systématique et économique. Les TIC peuvent également accélérer la mise en place de systèmes rigoureux et fiables pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, qui facilitent l'enregistrement des événements de la vie comme les naissances, les mariages et les causes de décès. De telles informations sont essentielles pour disposer de politiques sociales et sanitaires bien conçues et ciblées.

¹² Comme c'est le cas dans le programme *Infolady* décrit dans l'encadré 1.

6. Utilisation et éducation

40. La manière dont on utilise les TIC, en particulier l'Internet haut débit, détermine en fin de compte l'impact de ces technologies sur le bien-être des personnes. Selon des observations empiriques, dans les pays développés, les personnes moins éduquées passent comparativement plus de temps à utiliser les TIC d'une manière qui ne contribue pas à la qualité de la vie¹³. Il importe donc d'observer comment les divers groupes de population dans les pays utilisent les TIC pour mieux comprendre leurs véritables modes d'utilisation et, là où cela se révèle nécessaire, d'inciter à une utilisation appropriée. L'utilisation croissante des médias sociaux et leur impact sur la manière dont les personnes établissent des relations et communiquent peuvent servir d'illustration. La question de la protection des enfants et des adolescents en ligne, notamment la prévention du harcèlement, des insultes ou d'autres activités criminelles, fait ressortir la nécessité d'une étude socioéconomique approfondie et d'un suivi au niveau international de l'évolution et des retombées de l'utilisation qui en est faite.

41. Par ailleurs, les TIC offrent d'énormes possibilités d'améliorer l'expérience pédagogique et les résultats obtenus par des millions d'apprenants à travers le monde. Développer les compétences dans le domaine des TIC par la voie de l'enseignement est essentiel non seulement pour encourager à mieux les utiliser, mais aussi pour stimuler la compétitivité et la productivité aux niveaux individuel et national. Il importe par conséquent de continuer de revoir les indicateurs du SMSI relatifs aux TIC et à l'éducation à l'avenir.

C. Mesure des TIC aux fins de la prospérité commune

42. Les TIC peuvent accélérer le progrès économique et la réduction de la pauvreté et l'ère informatique a permis un succès retentissant dans le développement d'économies de l'information florissantes, y compris dans certains pays de la région de la CESAP. Ces retombées ne sont toutefois pas uniformément réparties dans toute la région. En mesurant mieux l'économie de l'information au-delà de 2015, on pourrait mieux comprendre les meilleures pratiques suivies et l'impact économique des TIC, et veiller à ce que celles-ci contribuent à la prospérité commune.

43. La production de biens et de services dans le domaine des TIC représente à présent une part appréciable des investissements, de l'emploi et du PIB dans les pays en développement. Des indicateurs de base sur les TIC ont déjà été conçus pour mesurer les aspects de l'économie de l'information¹⁴. Ces indicateurs pourraient être suivis plus avant afin d'évaluer la contribution des TIC à la croissance et au développement.

44. Les technologies de l'information (TI) et les services fondés sur les TIC sont devenus d'importants secteurs d'exportation et des sources de revenu pour un nombre d'économies de la région de la CESAP. Des pays comme l'Inde, les Philippines et Singapour ont développé des industries TI et TIC compétitives sur le plan international. La NASSCOM, l'Association indienne des entreprises du secteur des TI pour la gestion des processus métiers (GPM), a estimé qu'en 2014, l'Inde exportera pour 52 milliards de

¹³ Disponible, à l'adresse ci-après : www.nytimes.com/2012/05/30/us/new-digital-divide-seen-in-wasting-time-online.html?pagewanted=all&_r=0, consultée le 28 mai 2014.

¹⁴ Les indicateurs de base sur les TIC couvrent divers domaines, dont la part du secteur des TIC dans l'emploi total et dans la valeur ajoutée totale, ainsi que les indicateurs relatifs au commerce de biens liés aux TIC.

dollars de services TI et les revenus TI-GPM atteindront 118 milliards de dollars. D'autre part, le secteur TI-GPM est le principal employeur privé de l'Inde, qui emploie quelque 3,1 millions de personnes et représente 8,1% du PIB¹⁵. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) établit actuellement une série d'indicateurs statistiques pour mesurer le commerce des services TI et TIC. Cela devrait donner à la communauté internationale les moyens de suivre la contribution des services TI et TIC au développement.

45. Au-delà de l'examen du SMSI de 2015, la communauté internationale et en particulier les pays de la région de la CESAP devraient s'efforcer de suivre dans quelle mesure les TIC contribuent à la croissance et à la prospérité commune. Un certain nombre d'outils statistiques existent déjà ou sont en voie d'élaboration pour faciliter cette tâche.

D. Mesure de la viabilité des TIC du point de vue écologique

46. L'innovation dans le domaine des TIC a créé à la fois des possibilités et des menaces pour le développement durable. Ainsi, le trafic Internet, les appareils utilisant les TIC et les centres de données représentent aujourd'hui une part importante des besoins en énergie des pays développés. Le Digital Power Group a estimé que l'utilisation des TIC dans le monde consommait environ 10 % de l'électricité produite au niveau mondial en 2013, « équivalant à l'ensemble de la production électrique du Japon et de l'Allemagne prise ensemble – une quantité d'électricité qui équivaut à celle utilisée pour l'éclairage dans le monde en 1985 »¹⁶. Si des progrès considérables ont été enregistrés dans la réduction de l'intensité énergétique du secteur des TIC, la vitesse de la croissance de ce secteur fait que l'impact de sa consommation énergétique ne devrait pas être sous-estimée. Les TIC consomment également un grand nombre de minéraux rares et de ressources naturelles. Les déchets d'équipements électriques et électroniques, et en particulier leur exportation non autorisée vers les pays en développement, sont de plus en plus préoccupants car le traitement de ces déchets peut être préjudiciable pour l'environnement et la santé s'il n'est pas fait correctement. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement a entrepris d'élaborer une série d'indicateurs pour mesurer la production et le commerce illégal de ces déchets. L'empreinte carbone et la production de déchets d'équipements électriques et électronique dans le secteur des TIC devraient être suivies régulièrement au niveau international à l'avenir, afin que des mesures correctives puissent être prises pour améliorer la viabilité de ce secteur.

47. Dans le même temps, les TIC permettent de concevoir des systèmes énergétiques et des systèmes de transport dits plus intelligents et peuvent être une aubaine pour la durabilité environnementale. Les systèmes de transport intelligents, par exemple, peuvent améliorer la fluidité de la circulation tout en réduisant l'empreinte carbone des transports et l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé, un problème majeur en Asie et dans le Pacifique. Les systèmes de transport intelligents fondés sur les TIC réduisent également les temps de déplacement et de transport des marchandises. La communauté internationale devrait examiner régulièrement les progrès accomplis grâce au recours aux TIC pour améliorer la durabilité.

¹⁵ Voir www.nasscom.in/indian-itbpo-industry, accessed 19 May 2014.

¹⁶ *The Cloud begins with Coal, Big Data, Big Networks, Big Infrastructure and Big Power: An overview of the electricity used by the global digital ecosystem.* Mark P. Mills, août 2013. Disponible à l'adresse ci-après: www.tech-pundit.com/wp-content/uploads/2013/07/Cloud_Begins_With_Coal.pdf?c761ac.

VI. Le rôle de la CESAP et recommandations portées à l'attention du Comité

48. Le Comité pourra examiner les questions suivantes:

a) Les TIC jouant un rôle de plus en plus crucial dans le développement, un cadre de consultation ouvert sera essentiel et devra établir une nouvelle série d'objectifs dans le domaine des TIC au service du développement au-delà du processus du SMSI;

b) Les nouveaux objectifs devraient s'appuyer sur les enseignements tirés des approches méthodologiques utilisées durant le processus du SMSI. La communauté statistique devrait être impliquée à un stade précoce afin d'améliorer la mesurabilité des objectifs. Le cas échéant, les normes disponibles devraient être utilisées et, si nécessaire, les indicateurs cibles actuels du SMSI devraient être mis à jour;

c) Les objectifs de développement des TIC devront être revus plus fréquemment de manière à ce qu'ils restent adaptés à l'évolution rapide des TIC;

d) L'accès au haut débit et la qualité de la connectivité devraient être des questions importantes dans la prochaine série de cibles. Les objectifs internationaux pourraient se concentrer sur les facteurs qui créent les conditions voulues pour assurer une robuste connectivité;

e) Les objectifs futurs dans le domaine des TIC pourraient s'articuler autour des piliers social, économique et environnemental du cadre de développement durable. Cela permettrait de faciliter l'analyse de la contribution des TIC aux objectifs futurs de développement durable;

f) À l'appui de l'action engagée par les États membres, le secrétariat pourrait rechercher les données disponibles concernant les indicateurs de base sur les TIC dans la région et tenir à jour une base de données en ligne afin de déterminer quelles données font défaut;

g) Le secrétariat pourrait suivre les indicateurs les plus pertinents pour le développement de la région, comme l'offre du haut débit à un coût abordable;

h) Le secrétariat s'efforcera de fournir une assistance technique aux pays dotés de peu de moyens pour produire des données sur les TIC, en coopération avec le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement et de la communauté internationale des donateurs;

i) En se fondant sur ces facteurs, et notamment sur l'examen régional du SMSI qu'il mené, le secrétariat continuera de contribuer à l'action en cours au niveau mondial pour évaluer les résultats du SMSI et concevoir un cadre pour les TIC au service du développement au-delà de 2015. Il faudra notamment à cet effet communiquer les perspectives régionales pour le rapport mondial qu'établit actuellement la CNUCED à l'intention de la CSTD, ainsi qu'au Conseil économique et social de l'ONU. Le secrétariat continuera également de contribuer au forum de suivi du SMSI, placé sous la direction de l'UIT.

VII. Conclusions

49. Les TIC offrent plus que jamais des possibilités et des défis pour le développement durable. Pour permettre d'adopter davantage les politiques en se fondant sur des données factuelles, il y a lieu d'amplifier et de renforcer la collecte des données et le suivi des indicateurs relatifs aux TIC. Il est

recommandé d'élaborer une nouvelle série d'indicateurs sur le développement des TIC, en mettant à jour certaines des cibles du SMSI et en en créant de nouvelles si besoin est, en fonction de l'évolution des objectifs de développement durable et des recommandations énoncées dans le document *Perspectives pour l'avenir du SMSI+10 au cours de l'après 2015* et adoptées en juin 2014. Les objectifs futurs devraient faire une large place à la connectivité, en particulier au haut débit, et aux facteurs qui la rendront universelle et financièrement abordable. De plus, les nouveaux objectifs dans le domaine des TIC devraient permettre de mieux comprendre la contribution des TIC à la réalisation des objectifs de développement durable. La méthodologie à venir devrait tirer parti des enseignements tirés de l'expérience acquise durant la mise en œuvre des décisions du SMSI au cours de la décennie écoulée.

Annexe

Liste des cibles et des indicateurs du Sommet mondial sur la société de l'information

Cible 1

Connecter tous les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaire

- 1.1. Proportion de la population rurale couverte par un réseau de téléphonie cellulaire mobile, par type de technologie cellulaire mobile
- 1.2. Proportion des ménages disposant d'un téléphone, par type de réseau, ventilation zones urbaines/zones rurales
- 1.3. Proportion des ménages ayant accès à l'Internet, par type d'accès, ventilation zones urbaines/zones rurales
- 1.4. Proportion des particuliers utilisant l'Internet, par lieu d'utilisation, ventilation zones urbaines/zones rurales

Cible 2

Connecter tous les établissements d'enseignement secondaire et les écoles primaires aux TIC

- 2.1. Proportion des écoles disposant d'une radio utilisée pour les besoins de l'enseignement
- 2.2. Proportion des écoles disposant d'un téléviseur utilisé pour les besoins de l'enseignement
- 2.3. Taux d'informatisation (nombre d'élèves nombre d'ordinateurs)
- 2.4. Proportion des écoles disposant d'un accès à l'Internet, par type d'accès (haut débit, bande étroite)

Cible 3

Connecter tous les centres scientifiques et tous les centres de recherche aux TIC

- 3.1. Proportion des centres scientifiques et des centres de recherche publics disposant d'un accès à l'Internet haut débit
- 3.2. Existence d'un réseau national de recherche et d'enseignement (NREN), par largeur de bande (Mbit/s)
- 3.3. Proportion des centres scientifiques et des centres de recherche publics disposant d'un accès à un NREN par Internet

Cible 4

Connecter toutes les bibliothèques publiques, tous les musées, tous les bureaux de poste et tous les services d'archives aux TIC

- 4.1. Proportion des bibliothèques publiques disposant d'un accès à l'Internet haut débit
- 4.2. Proportion des bibliothèques publiques fournissant un accès public à l'Internet

4.3. Proportion des bibliothèques publiques présentes sur le Web

Cible 5

Connecter tous les centres de santé et tous les hôpitaux aux TIC

5.1. Proportion des hôpitaux publics disposant d'un accès à l'Internet, par type d'accès

5.2. Proportion des centres de santé publics disposant d'un accès à l'Internet, par type d'accès

5.3. Niveau d'utilisation d'ordinateurs et de l'Internet pour gérer les dossiers médicaux des patients

Cible 6

Connecter toutes les administrations publiques centrales et les doter d'un site Web

6.1. Proportion du personnel des organismes des administrations publiques centrales utilisant couramment des ordinateurs

6.2. Proportion du personnel des organismes des administrations publiques centrales utilisant couramment l'Internet

6.3. Proportion des organismes des administrations publiques centrales dotés d'un réseau local

6.4. Proportion des organismes des administrations publiques centrales dotés d'un intranet

6.5. Proportion des organismes des administrations publiques centrales disposant d'un accès à l'Internet, par type d'accès

6.6. Proportion des organismes des administrations publiques centrales présentes sur le Web

6.7. Niveau de développement de l'offre de services en ligne par les gouvernements nationaux

Cible 7

Adapter tous les programmes des écoles primaires ou secondaires afin de relever les défis de la société de l'information, compte tenu des conditions propres à chaque pays

7.1. Proportion des enseignants ayant une qualification dans le domaine des TIC

7.2. Proportion des enseignants formés pour enseigner à l'aide des TIC

7.3. Proportion des écoles dispensant un enseignement assisté par ordinateur

7.4. Proportion des écoles dispensant un enseignement assisté par Internet

Cible 8

Donner à toute la population mondiale accès aux services de télévision et de radiodiffusion

8.1. Proportion des ménages disposant d'une radio

8.2. Proportion des ménages disposant d'un téléviseur

8.3. Proportion des ménages bénéficiant d'un service de télévision multichânes, par type de service

Cible 9

Encourager l'élaboration de contenus et réunir les conditions techniques propres à faciliter la présence et l'utilisation de toutes les langues du monde sur l'Internet

9.1. Proportion des internautes par langue, niveau national

9.2. Proportion des internautes par langue, dix principales langues, niveau mondial

9.3. Proportion de pages Web, par langue

9.4. Nombre d'enregistrements de noms de domaine pour chaque domaine national de premier niveau (ccTLD), pondéré en fonction de la population

9.5. Nombre et proportion d'articles dans Wikipedia par langue

Cible 10

Faire en sorte que plus de la moitié des habitants de la planète aient à leur portée un accès aux TIC et les utilisent

10.1. Abonnements de téléphonie cellulaire mobile pour 100 habitants

10.2. Proportion des ménages possédant un téléphone, par type de réseau

10.3. Proportion des particuliers utilisant un téléphone cellulaire mobile

10.4. Proportion des particuliers utilisant l'Internet

10.5. Proportion des ménages ayant accès à l'Internet, par type d'accès

Projet de cible 11

Connecter toutes les entreprises aux TIC

11.1. Proportion des entreprises utilisant des ordinateurs

11.2. Proportion des entreprises utilisant l'Internet, par type d'accès (bande étroite et haut débit)

11.3. Proportion des entreprises utilisant des téléphones cellulaires mobiles